

Marc Müller, président de «Médecins de famille Suisse»

## Bien terminé, bien commencé



Pour les médecins de famille de Suisse, il y aura désormais deux jours de fête: le 1<sup>er</sup> avril et le 17 septembre.

Entre les médecins de famille, les médecins de premier recours, les médecins généralistes, les internistes, les pédiatres, la Société Suisse de Médecine Générale (SSMG), la Société Suisse de Médecine Inter-

terne (SSMI), la Société Suisse de Pédiatrie (SSP), les médecins praticiens, le Collège de Médecine de Premier Recours, etc., qui donc pouvait s'y retrouver? Qui représentait qui et quoi, à qui pouvait-on s'adresser? Dans ce contexte, il était déjà difficile pour nous, que nous soyons médecins de famille ou pédiatres, d'adresser nos requêtes et nos messages à la bonne cible de manière claire, de communiquer en faisant bloc, d'imposer notre point de vue. Tout cela était encore plus difficile pour les patients, pour les politiciens et les politiciennes et pour les médias.

Pendant de nombreuses années, nous avons tenté de créer une plateforme dans le cadre du Collège de Médecine de Premier Recours, afin de rassembler et de coordonner ne fussent que les requêtes politiques principales. Mais nous avons dû constater rapidement que ce comité informel n'était pas investi du pouvoir nécessaire pour attaquer ensemble des tâches communes ou pour présenter un front uni. C'est pourquoi les médecins de famille du canton de Soleure avaient mandaté la SSMG pour mettre sur pied une structure de cohésion défendant la profession sur le plan politique au niveau fédéral, à l'instar de ce que font les associations de médecins de famille sur les plans cantonal et régional.

Lors d'une retraite du Collège de Médecine de Premier Recours, en janvier 2008, les sociétés de discipline médicale (SSMG, SSMI et SSP), ainsi que le CMPR, avaient réussi à trouver un accord de principe permettant de démarrer le projet de l'«**Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse**», ayant pour but de défendre les intérêts professionnels de l'ensemble des médecins de famille, tout en déferant, comme par le passé, la responsabilité des questions de formation (prégraduée, postgraduée et continue) et la gestion des différents titres de spécialiste aux sociétés de discipline médicale.

En dix-huit mois de travail intense, le groupe de projet, modéré avec intelligence par un consultant externe (Kurt Aeberhard, Inno-pool SA), a créé une structure réaliste à partir d'une vision longuement mûrie. Dans ce processus, les statuts précisant les objectifs de la nouvelle association ne représentaient qu'un problème relativement léger. Il était bien plus important de motiver les diverses sociétés de discipline médicale pour qu'elles s'engagent à céder les compétences nécessaires à la nouvelle association en signant des contrats de collaboration tenant compte des structures et des intérêts particuliers. Il a fallu passer par cette réglementation contrai-

gnante pour que la nouvelle association puisse représenter les intérêts des médecins de famille de manière vraiment efficace.

Dans les prémisses de l'Assemblée constitutive, les discussions animées ont montré que la base attendait avec impatience de pouvoir franchir ce pas. Tout n'est pas encore achevé; cependant les statuts et les conventions nous autorisent à profiter de l'opportunité qui se présente. L'Assemblée des délégués

améliorera les structures actuelles pas à pas et elle les adaptera aux besoins.

Si nous observons au passage la «grande» politique nationale, nous constatons que l'Assemblée constitutive a eu lieu au moment le plus propice: un nouveau ministre de la santé, un nouveau directeur de l'OFSP, le démarrage de l'initiative «Oui à la médecine de famille», tout cela forme les signes d'un renouveau, d'une époque nouvelle dans les affaires de la santé, d'une chance à saisir pour exercer notre influence avec une énergie et une détermination nouvelles.

Nous voilà prêts. Nous avons accompli notre tâche. Une nouvelle ère commence.

Avec tous les médecins de famille réunis, nous nous engageons dans l'avenir.

Cher Monsieur le Conseiller Fédéral Burkhalter, cher Monsieur le Directeur de l'OFSP Strupler, nous espérons que vous accepterez notre offre de participation active au développement du système de santé en Suisse.

Avec tous les médecins de famille réunis, nous nous engageons dans l'avenir

